

Comité Technique Ministériel du 6 Octobre 2014

Déclaration liminaire

Messieurs les Ministres,

Sans vouloir paraître « *oiseau de mauvais augure* », voilà maintenant cinq exercices budgétaires consécutifs que les fédérations des finances ont de nouveaux interlocuteurs ministériels. Qu'en sera-t-il en octobre 2015 ?

Au-delà de l'anecdote, cette instabilité ministérielle, dont les causes sont fort diverses, n'est pas sans conséquence dans la vie des directions et le suivi des dossiers.

Pourtant, s'il y a bien une constante entre tous les ministres qui se succèdent à Bercy, c'est bien celle de la politique de l'emploi.

Avec les 2 546 nouvelles suppressions présentées dans le Projet de Loi de Finances 2015, vous ne faites pas exception à vos prédécesseurs.

Dans une période où jamais peut être dans son histoire, les gouvernements ne se sont autant appuyés pour redresser l'économie du pays, sur l'expertise et la compétence des agents des finances, de l'économie et de l'industrie, ces suppressions d'emplois ne peuvent être ni comprises, ni acceptées.

Le choix économique qui justifie aujourd'hui ces suppressions, c'est le pacte de responsabilité qui sert à financer le pacte de compétitivité.

FO a largement développé en d'autres lieux son opposition à cette politique de l'offre qui entraîne l'austérité et de fait annihile tout espoir de croissance et creuse les déficits publics.

Les mois s'écoulent et force est de constater la pertinence de l'analyse.

Pour tenter de répondre à l'exaspération des citoyens, le gouvernement a annoncé la suppression de la première tranche de l'impôt sur le revenu.

FO Finances déplore cette nouvelle mesurette au détriment d'une grande réforme fiscale pourtant annoncée voilà un an et « *disparue des radars* » en même temps que son initiateur. Cette réforme fiscale revendiquée par notre organisation est pourtant indispensable pour rendre l'impôt plus lisible, plus juste, plus redistributif, plus progressif.

Il en va du ciment social de notre pays mis à mal ces derniers temps, du fait de certains comportements inadmissibles face à l'impôt. Les incendies et incivilités multiples dans les Centres des Finances Publiques en témoignent.

Comportements qui ne sont pas sans conséquence sur les difficultés rencontrées par les agents de la DGFIP tant au sein des services de l'accueil que du contrôle. Ils n'ont vraiment pas besoin de ces affaires alors que leurs conditions de travail sont déjà fortement dégradées de par la suppression des emplois et la baisse des crédits.

Pour répondre aux exigences de réduction des déficits budgétaires, le gouvernement a présenté une réforme territoriale qui, si elle va à son terme, aura pour conséquence d'éloigner encore un peu plus le citoyen du service public. Cette réforme remet en cause l'indivisibilité, la cohérence, la lisibilité, l'unicité et, du coup, l'égalité républicaine, c'est à dire l'égalité de droit.

Les objectifs de cette réforme, précisés par le Premier Ministre dans sa feuille de route du 16 septembre dernier, ne peuvent recevoir notre agrément. Il en est ainsi de la déconcentration de la gestion des moyens humains et des crédits budgétaires. Il en serait fini des règles de gestion uniformes pour les personnels d'une direction nationale, cela reviendrait à donner les clefs de la gestion des personnels aux Préfets et aux potentats locaux. Drôle de retour de l'histoire et fin de la République.

Concomitamment, le gouvernement s'engage dans une revue des missions, là encore pour éloigner celles-ci du giron de l'État, budgétaires et justifier les **FO Finances** vous l'affirme mission exercée par les économiques et financiers privatisée ou transférée à Comment imaginer de l'impôt, le contrôle échanges internationaux, consommateur, la sécurité des statistiques, pour ne soient pas demain comme exercées par des agents de

**Aucune mission
n'a vocation à
être privatisée
ou transférée !**

au regard des contraintes suppressions d'emplois. dès aujourd'hui, aucune agents des ministères n'a vocation à être une collectivité locale. que le recouvrement fiscal, le contrôle des la protection du industrielle, l'élaboration citer que les principales, ne aujourd'hui des missions l'État ?

Depuis le 16 juin dernier, été ouvert à Bercy pour résoudre le conflit en Douane, qui perdure maintenant depuis près de deux ans !

L'enjeu des problèmes posés, l'impact pour les personnels et le niveau de mobilisation des douaniers exigent d'aborder chaque thématique « Métiers » avec sérieux, et en se donnant le temps nécessaire à l'examen contradictoire de la situation et des réformes proposées en posant un état des lieux précis. C'est à quoi la délégation **FO** s'est engagée le 26 septembre.

L'ouverture le 29 septembre d'une discussion sur le volet d'accompagnement social n'a pas été à la hauteur des enjeux.

Face aux bouleversements attendus dans la vie professionnelle et familiale des agents, des mesures spécifiques doivent être apportées par le ministère, sans attendre et une enveloppe budgétaire spécifique doit y être consacrée intégrant des mesures générales, car tous les douaniers seront impactés à un moment ou un autre par le PSD.

un cycle de discussions a

été ouvert à Bercy pour résoudre le conflit en Douane, qui perdure maintenant depuis près de

deux ans !

Monsieur le Ministre de l'Économie, notre Fédération vous remercie de vous attarder un peu plus longuement que votre prédécesseur dans cette instance et d'avoir pris le temps de nous recevoir pour un premier contact voilà quelques jours.

Maintenant les agents sous votre responsabilité attendent avec impatience vos axes de travail pour une amélioration dans l'exercice de leurs missions. C'est tout particulièrement le cas des agents de la DGCCRF.

Depuis la parution de différents rapports, le consensus est fait sur l'échec patent de la réforme de 2010 et en particulier sur la rupture de la chaîne de commandement mais pas seulement.

Notre Fédération réitère sa revendication d'une sortie de la DGCCRF des Directions Départementales Interministérielles.

Cette orientation était partagée par l'ensemble des acteurs au fait du dossier à Bercy, avant que le CIMAP de juillet 2013 décide un statu-quo mortifère.

Le plan d'action élaboré en début d'année n'a répondu en rien aux attentes des agents, même au prix de quelques euros d'indemnités supplémentaires.

FO Finances prend acte de votre proposition d'ouvrir un nouveau cycle de réunions avec Madame la Secrétaire d'État et vous même pour in fine redemander un arbitrage interministériel.

A la suite de la publication du attributions des secrétaires que ceux-ci doivent, avant le *mutualisation d'un ensemble de les Ministres*, devons-nous est le prolongement du courrier prédécesseurs ou avez-vous champ d'application ?

Où est le grain à moudre?

Dans un environnement les réformes se succèdent à un les budgets consacrés à la et le nombre de stagiaires et la de décroître. Il suffit de se reporter aux derniers bilans annuels pour s'en convaincre.

Pour **FO Finances**, il est inconcevable que la Formation Professionnelle soit délaissée, et nous vous demandons donc Messieurs les Ministres, un plan ambitieux dans ce domaine.

Autre dossier sur lequel notre fédération attend des réponses : la reconnaissance de la technicité et de la qualification des agents des ministères économiques et financiers au travers des plans de qualifications et des promotions internes.

Permettez-moi à cet instant de citer André Bergeron, notre secrétaire général récemment décédé, où est le « *grain à moudre* » ?

Il n'y en a point et cela ajoute au mécontentement grandissant comme le souligne la dernière vague d'enquête de l'observatoire interne.

Après les suppressions d'emplois, les conditions de travail dégradées, le gel des rémunérations, la ponction opérée sur le budget lié aux promotions internes, obère la « *dernière bouffée d'oxygène* » des fonctionnaires des ministères économiques et financiers.

Vous prenez une lourde responsabilité en étant les seuls ministres qui, depuis 25 ans, freinent toute ambition pour une amélioration du déroulement de carrière de vos agents.

décret du 25 juillet, sur les généraux, il est mentionné 31 décembre 2014, « *réaliser la fonctions supports* ». Messieurs considérer que cette mission du 29 octobre 2013 de vos comme objectif d'élargir son

ministériel aussi mouvant où rythme toujours aussi soutenu, formation ne cessent de s'étioler durée des formations ne cessent

D'ailleurs, pourriez-vous nous éclairer sur le sort que vous comptez donner au projet de correctif des agents promus de B en A après, semble-t-il, l'avis négatif du Conseil d'État sur la proposition avancée fin 2013?

De même, la mise en place du NES B pour les personnels détachés sur des emplois fonctionnels de catégorie B, tels que les chefs de service intérieur, les agents principaux des services techniques et les ingénieurs adjoints, est un dossier statutaire à ouvrir dans ces ministères économiques et financiers.

Dans une période, où les agents sont de plus en plus dans la difficulté et la souffrance, et il suffit de citer pour exemple le nombre de dossiers de surendettement déposé, la spécificité ministérielle de notre action sociale doit être rappelée et renforcée.

Cela passe d'abord par la sanctuarisation des emplois des acteurs de l'action sociale mais aussi le maintien voire l'amélioration de son budget.

Face aux difficultés récurrentes de logement des agents et plus particulièrement à l'occasion des sorties de stage, un plan logement spécifique doit être de nouveau impulsé.

Dans moins de deux ans, le renouvellement du référencement auprès de chaque ministère des organismes en charge de la protection sociale complémentaire arrivera à son terme.

Il nous apparaît important, comme nos fédérations et vos prédécesseurs ont pu le faire en leur temps, d'engager un débat au niveau ministériel sur cette question primordiale pour les agents.

Voilà un an, vos prédécesseurs ont ouvert un cycle de discussions pour un nouveau plan égalité professionnelle, pour lequel notre ministère a été précurseur.

A ce jour, le projet tel qui nous est présenté est loin d'être à la hauteur des enjeux et ne fait que formaliser l'accord Fonction Publique, ce qui est bien le minimum. Sans un volontarisme plus affiché avec des mesures concrètes et novatrices pour les agents, il ne saurait être validé en l'état par notre Fédération.

Monsieur le Ministre des Finances, à l'occasion du Comité Technique du printemps dernier, vous nous aviez annoncé des moyens que vous alliez affecter dans le cadre de la négociation sur la prévention des Risques Psycho-Sociaux. Depuis six mois, les fédérations sont dans l'attente de la concrétisation de cet engagement et espèrent que vous profiterez de cette instance pour enfin les dévoiler.

Comme vous avez pu le constater Messieurs les ministres, notre cahier de revendications est large et bien rempli. En quelque sorte, vous en êtes la cause mais vos prédécesseurs aussi.

Ils ont fait ces dernières années un choix délibéré de demander aux agents toujours plus avec toujours moins!

Comme vous le savez, même les élastiques les plus souples finissent par se rompent, à **FO** nous ne sommes pas loin de penser que la rupture est proche.

Alors, Messieurs les ministres il est de votre responsabilité aujourd'hui de mettre fin à ces années de déceptions, de privations avant qu'il ne soit trop tard.

**PRIORITÉ
AUX AGENTS**

